

L'ECHO DE MONTPEYROUX



BULLETIN MUNICIPAL N°122

NOVEMBRE 2015

COMMUNE DE MONTPEYROUX 2015
MAIRIE : 6, rue de la dysse
Tél : 04.67.96.61.07
Fax : 04.67.96.69.25
Email : contact@montpeyroux34.com



ETAT CIVIL



SOMMAIRE

Editorial du mairep3
Conseil municipal ...p 4-9
Infosp10-11
Radio Montpeyroux .p12-13
C.C.A.Sp14
Associations..... p15-19

NOUS SOUHAITONS LA BIENVENUE

MANUEL de

Julia PEGOUD et François CORTES

MAËL de

LOUPIAC Aurélie et COHONER Romain

VINCENTE de

FONS Julie et CORTES Jean
Baptiste

ANDREÏ de

REILHAN Elsa et MAURI Julien

MANON de



Une pensée pour ceux qui nous ont quittés

Mr BOUSSINESQ Octave

MME CLAVERIE Mireille



REDACTION : COMMISSION INFORMATION

TIRAGE DU 20 NOVEMBRE

680 EXEMPLAIRES



EDITORIAL DE Mr LE MAIRE

Nous nous rapprochons de cette fin d'année, où les questionnements vont naître.

Avons-nous réussi à finaliser nos projets ?

Est-ce que nos espérances ont été atteintes ?

Cependant, il y a une constante depuis quelques années; avec l'apparition des nouvelles technologies, le calendrier démentiel des réformes, nous avons l'impression que le temps s'écoule plus vite comme pour être en adéquation avec les voitures, les avions, les bateaux, les trains et les sportifs qui vont de plus en plus vite..

Heureusement non ! Les heures font toujours 60 mn et les jours sont toujours de 24 heures. Cependant nous prenons plus le temps et nous voulons faire entrer plus de choses en 1 heure. Tout cela sous le joug de la rentabilité, mais aussi avec le désir de la curiosité, en connaître davantage.

Faut-il céder à cela ou bien y résister ? C'est à chacun d'y répondre.

Cependant il m'apparaît important de savoir s'approprier le temps afin de ne pas être son esclave.

Donc en étant le Maître de notre temps, peut être serons nous à même de réaliser nos rêves. Pour cela ne multiplions pas les projets, soyons plus humbles, cela ne veut pas dire ne pas être ambitieux, cela veut simplement dire que dans un temps donné il vaut mieux bien faire une seule chose plutôt que d'en bâcler plusieurs

Les anciens disaient : « il vaut mieux un petit fagot bien lié qu'un gros fagot désordonné. »

Cette modeste pensée résume le temps qui passe et qui de 2015 nous amène à 2016.

2015 a vu pas mal de projets aboutir, certains ont été reportés, mais une chose est sûre, notre implication et notre motivation ont rendu Montpeyroux plus humain et plus agréable.

Des projets sont à venir et nous aurons l'occasion d'en parler prochainement.

Au-delà de toute considération; Montpeyroux reste un village attractif, dynamique doté d'un excellent état d'esprit, aidé par un tissu associatif particulièrement dense.

Que 2016 nous apporte bonheur, joie et santé, qu'il comble nos espérances et que la joie de vivre et le plaisir partagé soient le fil conducteur de notre collectivité.



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 JUILLET 2015

L'an deux mille quinze et le trente et un juillet à 18h, le Conseil Municipal de la Commune de Montpeyroux, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Claude CARCELLER, Maire.

Etaient présents : Philippe VIDAL, Jeanine NONROY, Catherine GIL, Gilles CREPEL, Christophe BOYER, Norbert ALAIMO, Marie-Claire FRYDER, Claude GOUJON, Béatrice WILLOQUAUX, Josiane LIGONNIERE, Bernard JEREZ.

Etaient excusés : Christine ROMAIN, Fabrice VANQUATEM, Françoise VON LUSCHKA.

Ont donné procuration : Françoise VON LUSCHKA à Claude CARCELLER

Nombre de membres : En exercice : 15 Présents : 12 Votants : 13

Date de la convocation : 27/07/2015

Secrétaire de séance : Norbert ALAIMO

Mr le Maire soumet au conseil municipal le procès-verbal de la séance du 25 juin 2015.

Il est approuvé à l'unanimité.

oooooooooooooooooooo

Objet : Réintégration de biens transférés au SIEPB

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que suite au transfert des compétences distribution de l'eau potable et assainissement collectif, l'ensemble des biens inscrits à l'actif du budget M49 a été transférés au Syndicat des Eaux du Pic Baudille au 01/01/2015.

Dans la pratique, il s'avère que certains de ces biens ne sont pas mis physiquement à disposition du syndicat.

Il est proposé de les réintégrer dans l'actif de la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres votants, accepte la réintégration

oooooooooooooooooooo

Objet : Modification du tableau des effectifs

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal le départ de la commune, par voie de mutation, du policier municipal, le 1^{er} juillet 2014. Cet agent, ayant le grade de brigadier-chef principal, n'a pour l'instant pas été remplacé. A ce jour, la nécessité d'un policier à temps complet n'est pas avérée, et la possibilité de proposer un emploi à temps non complet est possible dès lors que la commune de St Jean de Fos, dans la même situation propose un autre temps non complet. L'harmonisation des deux permet donc de proposer un emploi complet à un agent ; administrativement les deux communes gèrent, chacune en ce qui la concerne, un emploi à temps non complet

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres votants,

DECIDE de créer un emploi de gardien de police municipale à raison de 20 h hebdomadaire, à compter du 1^{er} août 2015,

DIT que le tableau des emplois sera mis à jour, par suppression des emplois en surnombre, après la nomination de l'agent

Objet : Schéma de mutualisation

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la décision du conseil communautaire de la CCVH en date du 7 juillet 2014, d'engager l'élaboration d'un schéma de mutualisation des services.

Cette possibilité de mutualisation des services, prévue par le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), a été redéfinie par la loi du 16 décembre 2010, de Réforme des Collectivités Territoriales, qui prévoit le cadre d'un schéma intercommunal de mutualisation des services, à adopter en début de mandat, et pour sa durée.

Outre la sécurisation du cadre juridique des conventions entre communauté et communes membres, il s'agit aussi d'une incitation à l'économie d'échelle et à la maîtrise de l'évolution des effectifs du bloc local; le législateur a d'ailleurs renforcé ces notions, par la loi du 27 janvier 2014, de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles, en introduisant un coefficient de mutualisation et un aspect financier : risque de voir la dotation de l'Etat (DGF) diminuée.

En préparation depuis plusieurs mois, ce schéma, auquel ont été étroitement associées les communes, est aujourd'hui en phase d'être finalisé, il appartient pour cela aux communes de se positionner sur les thèmes retenus ; ils sont au nombre de sept.

Une présentation aussi précise et complète que possible en est faite.

Mr le Maire demande ensuite au conseil municipal son avis quant aux services dans lesquels la commune souhaite s'engager.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres votants,

DECIDE de s'engager sur les services suivants :

Service informatique (télécommunications, reprographie, informatique),

Observatoire fiscal (appui pôle ressources sur stratégie fiscale),

Banque de matériel : travaux, matériel évènementiel, avec la réserve suivante : possibilité

de se désengager lorsque ce thème aura été approfondi et sera présenté de façon plus précise.

Opérations d'aménagement (infrastructures et bâtiments),

Ingénierie de proximité en matière d'urbanisme.

Objet : Haut débit

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la décision de la Communauté de Communes d'engager un programme de montée en débit, pour l'accès à internet, auquel plusieurs communes n'ont pas un service satisfaisant.

Au terme de l'étude engagée, en fonction des équipements physiques actuels et de l'engagement de France Télécom, la CCVH peut intervenir sur 10 communes. Le procédé consiste à remplacer le lien cuivre par un lien fibre, ainsi que l'équipement de systèmes électroniques dans les sous-répartiteurs. Le montant total des travaux est estimé à 1 772 000 €.

La participation de la CCVH, selon les critères retenus, serait de 1 335 550 € pour l'ensemble des communes.

Concernant Montpeyroux, le coût estimatif est de 204 000 €, pris en charge à 65 % par la CCVH, il reste donc à financer 71 400 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres votants, moins une abstention,

DECIDE d'intégrer ce programme,

ACCEPTE le plan de financement faisant apparaître une participation de la commune

de Montpeyroux à hauteur de 71 400 €, soit 35 % du coût.

La séance est levée à 20h

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2015

L'an deux mille quinze et le vingt-cinq septembre à 18h, le Conseil Municipal de la Commune de Montpeyroux, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Claude CARCELLER, Maire.

Etaient présents : Philippe VIDAL, Catherine GIL, Gilles CREPEL, Norbert ALAIMO, Claude GOUJON, Béatrice WILLOQUAUX, Josiane LIGONNIERE, Bernard JEREZ, Christine ROMAIN, Fabrice VANQUATEM

Etaient excusés : Françoise VON LUSCHKA. Jeanine NONROY, Christophe BOYER, Marie-Claire FRYDER

Ont donné procuration : Françoise VON LUSCHKA à Cathy GIL

Jeanine NONROY à Claude GOUJON

Christophe BOYER à Bernard JEREZ

Marie-Claire FRYDER à Béatrice WILLOQUAUX

Nombre de membres : En exercice : 15 Présents : 11 Votants : 15

Date de la convocation : 15/09/2015

Secrétaire de séance : Cathy GIL

Mr le Maire soumet au conseil municipal le procès-verbal de la séance du 31 juillet 2015.

Il est approuvé à l'unanimité.

oooooooooooooooooooo

Objet : Admission en non-valeur

Monsieur le Maire présente au conseil municipal l'état des créances irrécouvrables présenté par Monsieur le Trésorier. Après examen du détail, certains créanciers seront relancés directement par la commune, car il s'agit de rôle eau 2013, par ailleurs, une somme de 4 000 € représente une condamnation d'un particulier ayant perdu une action en justice intentée contre la Commune, et que ce particulier est propriétaire sur la commune de Montpeyroux, donc solvable.

Ainsi, pour l'instant seule une somme de 10€50 est présentée à l'admission en non-valeur sur un montant total de 4 209.66 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres votants,

DECIDE d'admettre en non-valeur une somme de 10€50, selon le détail présenté par le Trésorier,

CHARGE Mr le Maire d'effectuer toutes démarches utiles à cet effet

Objet : Virement de crédits

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'une double facturation a été effectuée par erreur en 2013, une somme de 7432 € est donc annulée, créant un dépassement de crédits au compte 67.

Il convient de régulariser les crédits prévus.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres votants,

DECIDE le virement de crédits suivants :

Dépenses d'exploitation : Art 673 : 7 500 € (Titres annulés sur ex antérieur)

Recettes d'exploitation : Art 773 : 7 500 € (Mandats annulés sur ex antérieur)

CHARGE Mr le Maire d'effectuer toutes démarches utiles à cet effet

oooooooooooooooooooo

Objet : Convention d'assistance juridique et contentieuse

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la convention d'assistance juridique et contentieuse contractée avec la SCP d'avocats CGCB depuis plusieurs années dans le cadre de la veille juridique en général, et des questions d'urbanisme en particulier.

Il propose de renouveler le contrat cette année encore. Il précise qu'un effort financier a été réalisé par le cabinet d'avocats.

De plus il semble raisonnable de maintenir cette assistance jusqu'à la fin de l'élaboration du PLU, afin de sécuriser au maximum ce document d'urbanisme. Les propositions d'assistance juridique évoquées lors du schéma de mutualisation avec la CCVH ne correspondent pas à la situation particulière de Montpeyroux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres votants,

AUTORISE Mr le Maire à signer une convention d'assistance juridique et contentieuse pour un an, avec la SCP d'avocats CGCB

CHARGE Mr le Maire d'effectuer toutes démarches utiles à cet effet

oooooooooooooooooooo

Objet : Logements sociaux : choix du maître d'œuvre

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal le projet de réalisation de trois logements sociaux dans le bâtiment communal situé rue du Plô. Une consultation a eu lieu pour s'adjoindre d'un maître d'œuvre, il convient aujourd'hui de contractualiser ce choix.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres votants,

AUTORISE Mr le Maire à signer un contrat de maîtrise d'œuvre, conception et réalisation, pour la création de 3 logements sociaux en réhabilitation, avec la sarl d'architecture Gérard SOULAIRAC, pour un montant de 17 040 € HT, soit 8% du montant des travaux estimés.

CHARGE Mr le Maire d'effectuer de manière générale toutes démarches utiles à cet effet

Objet : Avis sur le Schéma de mutualisation des services Communes /CCVH

Monsieur le Maire rappelle l'obligation faite aux collectivités d'établir un rapport relatif aux mutualisations des services entre les services de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre et ceux des communes membres.

Il précise que ce projet de rapport, établi par le président de l'EPCI et comportant un projet de schéma de mutualisation à mettre en œuvre pour la durée du mandat, doit être soumis aux communes membres pour avis dans un délai de 3 mois, et qu'à défaut de délibération dans ce délai, l'avis est réputé favorable, étant entendu que le projet de schéma doit ensuite être approuvé par l'organe délibérant de l'EPCI avant le 31 décembre 2015.

Il rappelle l'importance de la démarche de concertation et de coproduction qui a présidé à l'élaboration de ce schéma, et la possibilité qui a été laissée aux communes et leurs élus, tout au long de ce processus d'élaboration du présent schéma qui s'est échelonné sur plus d'une année, de participer ou non aux différents thèmes envisagés.

Il fait part, enfin, de la rigueur avec laquelle les coûts ont été calculés et la possibilité de leur ajustement année après année au regard des pratiques qui découleront de la mise en œuvre du dit schéma sur la base d'accords contractuels subséquents.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres votants,

EMET un avis favorable sur le projet de rapport relatif à la mutualisation des services 2016-2020,

RAPPELLE la réserve émise sur la banque de matériel, tendant à pouvoir se désengager lorsque la présentation de ce pôle sera plus précise.

oooooooooooooooooooo

Objet : RQSP 2014 service public d'élimination des déchets

Mr le Maire rappelle qu'un Rapport sur le prix et la Qualité d'un Service Public (RQSP) est établi chaque année par le gestionnaire du service, et transmis ensuite aux communes membres, pour information.

Il s'agit aujourd'hui du RQSP d'élimination des déchets, établi par le Syndicat Centre Hérault, pour l'année 2014.

Mr le Maire dépose le rapport sur la table du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres votants,

- **PREND ACTE** du rapport annuel du Syndicat Centre Hérault sur le prix et la Qualité du Service Public d'élimination des déchets ménagers, pour 2014.

La séance est levée à 20h

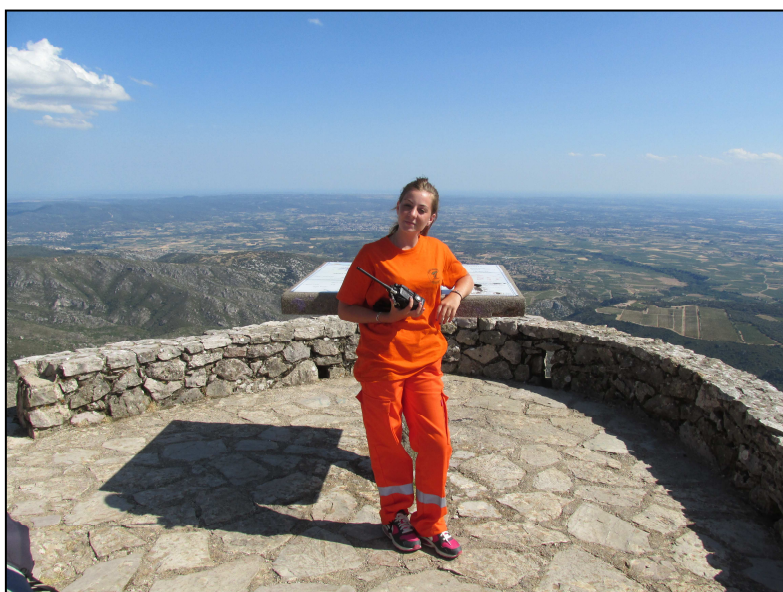
Infos du comité communal feux de forêts

La saison feux de forêts a été calme cette année pour le comité communal de Montpeyroux. Cela n'a pas été le cas dans le département puisque 254 hectares ont été brûlés soit quatre fois plus qu'en 2014.

Trois points ont retenu les efforts des pompiers, de la gendarmerie et des bénévoles.

Les feux criminels sur les communes de Grabels et de Combaillaux sans pouvoir attraper le ou les incendiaires. Début juillet la situation devenait grave avec l'épisode de sécheresse que nous avons connu cette année (9 départs de feux). Puis le feu de Saint Bauzille de Montmel qui a mobilisé de gros moyens. Ce feu a été accidentel car c'est une ligne électrique qui a touché un arbre et a provoqué le départ du sinistre. L'arbre était situé sur une propriété privée d'où la nécessité d'écouter les conseils en matière de débroussaillage. Enfin, c'est le Minervois à l'Ouest du département qui a souffert d'incendies criminels. La réunion de crise organisée début septembre a montré à Charles-Henri Marquez qui y participait que les bénévoles de cette partie du département manquaient de formations, ce à quoi nous allons remédier cet hiver. Les moyens permanents de la gendarmerie étaient insuffisants pour une action urgente et efficace. C'est grâce à un renfort significatif que l'incendiaire a été arrêté 4 jours après cette réunion.

Fort de 25 bénévoles maintenant, le comité communal de Montpeyroux continue son action et va profiter de cet hiver pour assister aux formations dispensées par les sapeurs-pompiers de l'Hérault. De nombreuses formations ont été suivies par nos bénévoles au printemps 2015. Merci aux bénévoles qui donnent de leur temps pour la sauvegarde de notre environnement.



La radio n'a plus de secret pour Léa Nicolas, la plus jeune bénévole du département.

Mairie – Commission Environnement

JOURNEE ECO-CITOYENNE «NETTOYONS LA NATURE»

Le **samedi 17 octobre 2015**, bien que le beau temps soit de la partie, ce n'est que 15 à 20 personnes qui ont répondu à l'appel de la nature parmi lesquels des membres de quelques associations (Rebourdelis, Groupe Spéléo de Montpeyroux), toutes ayant reçues une invitation de la commission environnement.

Nous mettrons cette participation assez faible sur le compte d'un manque d'information par affichage sur le village.

Cette année, nous étions équipés, en plus du camion benne de la mairie, de son tractopelle, de la benne tirée par un tracteur d'un viticulteur et du camion de l'entreprise d'élagage Arbre et Sol.



2 - Une partie des ramasseurs volontaires

Le ramassage des déchets s'est localisé sur le bord du

chemin qui domine le ruisseau du Lagamas à partir de la route de Sainte Brigitte. Nous avons ramassé des déchets de toutes sortes en grandes quantités : appareils ménagers, meubles, etc. Il semble même que pour une bonne partie, ils proviennent de professionnels : pièces et produits liés à la mécanique (batteries, pare chocs, bidons et cartouches d'huile), de nombreux pneus de voiture mais aussi de tracteurs, des restes de viande en grande quantité, des sacs et bidons de produits agricoles.

La matinée s'est achevée par un apéritif sur la terrasse derrière la mairie.

La semaine d'après, malheureusement, les dépôts ont recommencé (sacs poubelles et déchets de viande).



1 - Plus de 6 bennes remplies et triées

« Respectez et faites respecter la NATURE »

Pour rappel :

Les déchèteries les plus proches (Montpeyroux et Gignac) reçoivent la plupart des déchets et pour les professionnels les filières existent (produits agricoles, pneus, etc.) et une déchèterie gros volume s'est ouverte récemment à Saint André de Sangonis (rond-point de l'autoroute)

Les dépôts sauvages sont interdits et verbalisables, qu'ils soient dans la nature, à proximité des colonnes à tri ou ailleurs.

RADIO MONTPEYROUX



Dans le but d'améliorer le stationnement et permettre un meilleur accès aux commerces, il a été prévu de :

Créer 2 places de **STATIONNEMENT INTERDIT SAUF LIVRAISONS**

- une au-dessus de la boucherie
- l'autre au niveau de l'épicerie.



Une **PLACE HANDICAPE** sera créée sur la place François Villon, s'ajoutant à celle du parking du couvent.

Toutefois, nous ne pouvons que conseiller aux Montpeyrousiens d'utiliser les parkings du Couvent ou de la cave pour effectuer leurs différentes courses ou démarches au niveau de la place.

De plus il est rappelé à l'ensemble des Montpeyrousiens de

- **respecter les aires de stationnement interdit,**
- **les limitations de vitesse,**
- **les stops** et autres réglementations qui vont dans le sens de la sécurité du village

et le respect de ses habitants.

Les personnes désirant un arrêté municipal pour déménager ou autres sont priés de prévenir

La mairie une semaine avant pour prendre les dispositions nécessaires.





MONTPEYROUX

Dimanche 6 décembre 2015

De 10h à 17h Cour du Couvent (à 50 m des

hal-

Des

leaux

naux,

mar-

les)

ca-

origi

Un

ché

d '

SPECTACLE DE MAGIE « IMAGIELAND – Le retour d'Oliflo »

Dimanche 6 décembre 2015 à 16h30

Église du Barry - Montpeyroux

Proposé par l'association « **Dysse Animée** »

avec le soutien de la Mairie de Montpeyroux

Spectacle pour enfants et adultes, GRATUIT sur réservation.

RENSEIGNEMENTS ET RESERVATIONS : Tél : 04 67 44 96 30 –

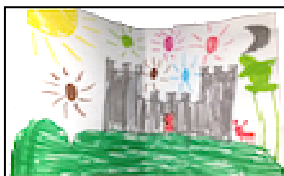
marion.marine@sfr.fr



CCAS de MONTPEYROUX

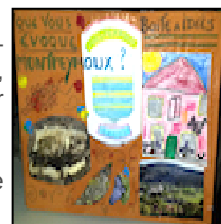
Une action solidaire

Montpeyroux entre tous les âges



La semaine bleue 2015 a eu lieu en octobre, riche de rencontres, de transmissions de savoirs entre les générations...

Merci aux montpeyrousiens pour leur participation enthousiaste, notamment à la matinée phare de cette année qui a réunie une cinquantaine d'enfants, entourés de grands, autour d'une valise pédagogique, « De Montpeyroux, que retient-on ? » élaborée par le CCAS, avec l'aide essentielle de Michèle Cros en ateliers périscolaires...

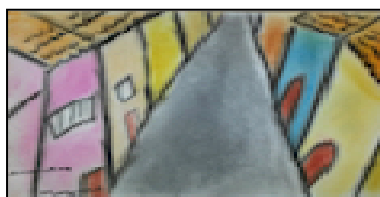
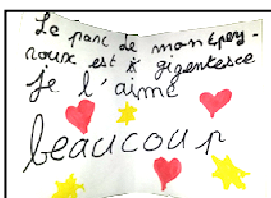
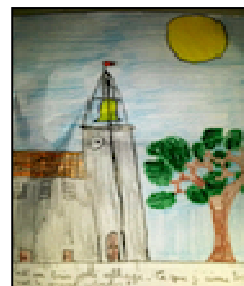
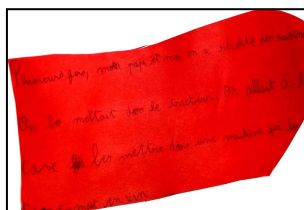
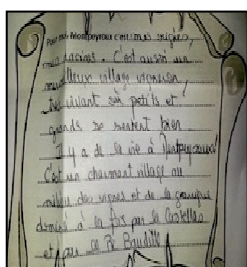


Remplie des trésors de notre village, photos de lieux emblématiques, objets symbolisant le village, elle a permis de raconter Montpeyroux, comme un voyageur qui en reviendrait...

Yvon Creissac nous y a bien aidés aussi, bien sûr...

Merci à Daniel des "Bois de la Garrigue" pour sa générosité, à Daniel Debiliers pour sa belle lecture du promeneur montpeyrouzien et à Félix pour sa contribution à rappeler qu'être montpeyrouzien, c'est être citoyen...

Nous avons recueilli une centaine de réponses "Pour moi, Montpeyroux' c'est...", sous forme d'écrits ou de dessins très émouvants dont voici, mieux qu'un long discours, un florilège...



Don / Troc

Nous en parlons depuis un moment...Les dons sont arrivés et continuent d'arriver...Ouverture de notre local Don/Troc (vêtements, petits objets), tenu par des bénévoles. Vous êtes tous les bienvenus.

Local CCAS (accès côté Rosaire), habituellement le mercredi entre 9h30 et 11h ou sur rdv. Notre devise : mettre en lien des personnes qui veulent donner et des personnes qui ont besoin. .tout simplement...

Appel à dons

Nous avons besoin très vite de couvertures, de vêtements de grossesse, d'affaires de puériculture...

Vous comprendrez que nous n'acceptons que des affaires propres et en bon état ☺ . Merci.

Rappel

Permanence d'aide alimentaire les 1er et 3ème lundi de chaque mois à 17h.

Permanence sociale le mercredi entre 9h30 et 11h sur rdv.

Pour tous renseignements un seul numéro : 07 82 28 08 27.





Le Plan B. a un an !!!

Les bureaux partagés de Montpeyroux hébergent maintenant :

6 travailleurs indépendants à temps plein

5 travailleurs indépendants à mi-temps

2 associations ponctuellement pour des réunions

Le rythme de croisière est trouvé, n'hésitez pas à nous rejoindre pour partager cet espace de travail mutualisé le temps d'un projet ou plus... en tant que membre :

permanent temps plein : forfait mensuel et bureau attribué

permanent mi-temps : forfait mensuel et réservation via internet

ponctuel : carnet de tickets* et réservation via site internet

**Les tickets peuvent être utilisés pour l'utilisation d'un bureau (½ journée : 1 ticket) ou pour la salle de réunion (½ journée : 2 tickets).*

8, avenue du Rosaire
34150 Montpeyroux
04 67 96 18 91

www.leplanb-montpeyroux.org

contact@leplanb-montpeyroux.org

Merci à tous ceux qui ont participé à l'inauguration du Plan B. au mois de juin dernier !

L'équipe du Plan B.

Activités prévues par le Comité Des Fêtes

Le 20 décembre 2015.

Le comité des fêtes de Montpeyroux organisera son premier grand loto de Noël qui se déroulera le 20 décembre 2015 à 17h30 à la salle polyvalente.

Le 13 février 2016.

Le comité des fêtes de Montpeyroux organisera pour la deuxième fois sa soirée carnaval sur les années 70 /80/90.

L'Association « Rebourdelis et Les Amis du Barry »

Vous invite à la prochaine réunion qui aura lieu le lundi 18 janvier 2016 à 18h00
au BAB, 10 Rue du Castellas, Le Barry, Montpeyroux.
Pour plus d'informations, les ordres du jour et les comptes rendus, consultez notre site:
www.rebourdelis.info

Des Films dans L'église du Barry
A L'occasion du festival « Le Jour Le Plus Court »
Les Associations « Rebourdelis et les Amis du Barry » et « Lune Noire »

Organisent deux séances de Courts Métrages
Le DIMANCHE 20 DECEMBRE 2015

15h00:

Programme Jeunes Publics (6 a 11 ans)
En Mouvement (5 films total 49 mins)
Faire Semblant (5 films total 44 mins)

18h00:

La Famille S'en Echapper ou pas? (16+)
(6 films - total 72 mins)

Pour plus d'info consultez le site:

www.lejourlepluscourt.com

Contact: Alison Collins 04 67 88 66 09

En première partie, films surprises réalisés par les jeunes de Montpeyroux.

Stage de Sophrologie

Samedi 05 décembre 2015 de 9h à 12h30 dans la salle du Rosaire.

L'Association Mieux Etre vous propose une matinée de détente, de prise de conscience de son corps et de ses propres ressources. A l'aide de pratiques simples et adaptées, la sophrologie permet de vivre mieux et en harmonie avec soi-même.

Le stage se déroulera dans une ambiance conviviale. Tenue confortable + petit matelas recommandés. En fin de séance, repas partagé tiré du sac pour ceux qui le désirent

Le stage sera maintenu avec un minimum de huit participants.

Renseignement et inscription auprès de l'animatrice Danièle AMADINI sophrologue diplômée 06.83.12.78.69

ou Blanche AUENER au 06.16.52.16.79, présidente de l'Association Mieux Etre.

Calendrier des prochains stages : les samedis 20 février, 23 avril et 11 juin. Prix : 20 €/personne/stage

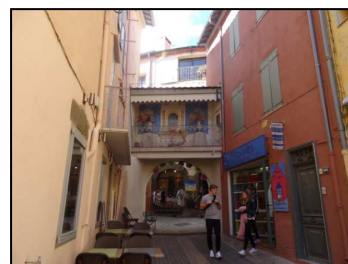


FOYER DE L'AMITIE

Pour débiter la saison 2015-2016, 41 adhérents du Foyer de l'Amitié ont passé la journée du 15 octobre en pays catalan.

Au programme du matin, visite guidée de la forteresse de Salses. Cet édifice construit (1496-1504) par les espagnols à la demande du Roi Ferdinand le catholique pour barrer plus efficacement l'accès du Roussillon à la France, nous a impressionnés. Et grâce aux anecdotes et aux faits historiques savamment évoqués par notre guide, nous avons plongé l'espace de 2h dans la vie quotidienne des soldats du XVI^e siècle cantonnés dans ce château labyrinthe.

Après le repas pris à Collioure et un peu de temps libre pour découvrir la cité, le petit train nous a conduit à travers les vignobles jusqu'au Fort St Elme qui domine la baie. Là un petit arrêt nous a permis de faire quelques photos panoramiques de la côte Vermeille avant de redescendre sur Port-Vendres et Collioure.



De retour vers 19h à Montpeyroux, rendez-vous était pris pour la prochaine sortie ;



LE FOYER DE L'AMITIE EN RANDOS

C'est reparti pour la section "Rando" du FOYER DE L'AMITIE de Montpeyroux. Toujours entraînés par leur dynamique président Bernard, ce ne sont pas moins de 12 à 15 mordus de la marche qui partent en moyenne trois fois par mois pour arpenter drailles et monts de la région.

La "rando" du jeudi après-midi 8 octobre a ouvert la saison avec la découverte pour la plupart des marcheurs du sentier "Castelbarry", sentier ouvert entre la Cave Coopérative artisanale Castelbarry, le bas du Castellàs, le Drac et Montredon avec retour par l'intérieur du village.

Dimanche 8 novembre, malgré un brouillard persistant, les 12 randonneurs s'étant donné rendez-vous sur le parking du Couvent, ont pu découvrir le sentier ardu, pentu, "rochu", menant à la Chapelle de Vivioures dans les monts de l'Hortus. Si le temps était gris, l'ambiance était au beau fixe et l'absence de vue sur la plaine héraultaise n'a pas entamé la bonne humeur ambiante. Une balade sportive mais magnifique grâce aux couleurs des sous-bois et à quelques giroles glanées ça et là. Alors, à la prochaine sortie !



La Camargue "autrement"

Découvrir la Camargue différemment fut le but de cette journée du 4 octobre. Pari tenu.

C'est dans cinq 4X4 que notre groupe de 37 personnes embarque pour un safari de 3h30 à travers chemins boueux, routes, champs ...

.Nos chauffeurs à la fois guides et surtout gardians nous racontent "leur Camargue".



Nous découvrons leur histoire à travers les paysages de saladelles; les marécages où promènent des aigrettes, des flamants roses. Non loin, au détour d'un champ nous croisons des toros, puis des chevaux camarguais. Des mas semblent "perdus" au milieu de cette campagne. Nos 4X4 cheminent entre vignes et rizières.

C'est aussi cela la Camargue!

Puis au bout du chemin nous faisons escale dans une manade sauvage avec pour seuls bâtiments une arène rustique pour sélectionner les toros et une sorte d'abri en bois planté là où les manadiers et les gardians aiment à se retrouver autour d'un repas après leur journée passée à cheval. C'est là qu'après 1h30 de safari nous faisons une halte pour un encas typiquement camarguais.



Au menu: saucisson de toro, fougasse, fouace d'Aigues Mortes, jus de fruit, vin et autres.

Juste le temps d'écouter les explications des jeunes gardians sur leur métier et nous repartons vers le Mas du Notaire pour une dégustation de vins des sables, des costières de Nîmes. Dernières secousses dans les flaques d'eau, dernières ballades en 4X4 autour de la cité d'Aigues Mortes avant de revenir à notre point de départ au Grau du Roi.

Après une pause gastronomique au "Minos" en plein centre d'Aigues Mortes, nous partons pour les Salins du Midi en petit train. S'offre à nous le spectacle féérique des bassins de sel virant au rouge en passant par l'orange au rose mauve et, dans les dernières lueurs du jour, apercevoir à l'horizon la silhouette de la cité se reflétant tel un mirage dans l'eau salée des étangs. Nous continuons le voyage en petit train près des "camels" et d'étranges engins ressemblants à d'énormes tapis roulants.

Dernier arrêt au musée du Salin sous les commentaires truculents mais néanmoins instructifs de notre guide. Dernière photo du groupe avant de rentrer sur Montpeyroux.



Il nous reste de cette journée pleins d'images dans la tête mais aussi la certitude d'avoir découvert une autre Camargue méconnue à travers les commentaires passionnés de nos jeunes gardians foncièrement attachés à leur tradition

A toutes et à tous les participants de cette journée. Je tiens à votre disposition les photos prises tout au long de notre safari.

Me contacter au 04 99 91 07 42.

Foyer Rural Montpeyroux



Photo issue du site « Découverte34 »

Pour plus d'informations concernant les inscriptions.

Site : www.foyrural34.wix.com/foyer-rural-mtpx

E-mail : fr.montpeyroux@wanadoo.fr

Téléphone : 04 67 44 00 03

Dimanche 22 Novembre de 14h à 17h

BALADE à Montpeyroux, aux alentours de la chapelle de l'Herms (St Etienne les Bains), avec la participation de **Philippe Martin** guide écologue professionnel. Le rendez-vous est fixé devant la chapelle pour tous les intéressés.

Chaque parcours s'étend entre 1 et 3 km et dure environ 3 heures. L'événement est ouvert à tout le monde. Il est conseillé de venir avec des chaussures prévues pour la marche, de se renseigner sur la météo afin de vous prémunir de ses aléas et de prendre une bouteille d'eau avec vous.

Veuillez réserver votre participation à l'avance au bureau du Foyer Rural du lundi au vendredi entre 14h et 18h.

TARIF: adhésion Foyer Rural 13 euros + 3 euros la balade. Gratuit pour les enfants.

Espace Public Numérique/ Lieu d'accès Multimédia

L'animateur est à votre disposition si vous êtes intéressés à vous familiariser avec l'outil informatique. L'espace public numérique est ouvert du lundi au vendredi de 14h à 18h. Pour rappel, ce lieu propose des formations et des autoformations à la bureautique (Word, Excel, Photoshop), aux démarches administratives en ligne (E-administration), ainsi qu'une familiarisation et un perfectionnement à l'utilisation d'internet : mail, partage d'images, communication à distance (Skype), mise en ligne de vidéos, etc... Vous pourrez faire valider vos compétences en informatiques (Vodéclic, Netpublic...), les approfondir ou en acquérir de nouvelles, comme par exemple la vitesse de frappe sur clavier (Klavaro...) et bien plus !

N'hésitez pas à venir vous renseigner pendant les permanences du FOYER RURAL du lundi au vendredi de 14h à 18h salle polyvalente bureau du foyer rural, juste au-dessous de la bibliothèque. Vous pouvez consulter notre site : www.foyrural34.wix.com/foyer-rural-mtpx

E-mail : fr.montpeyroux@wanadoo.fr

Téléphone : [04 67 44 00 03](tel:0467440003)



Suite à plusieurs doléances de viticulteurs,

Il est impératif que les chasseurs ramassent leurs cartouches.

Si vous ne le faites pas pour le syndicat,

surtout faites le pour vos enfants et Petits enfants.

Il faut avoir le respect de la nature et des propriétaires viticulteurs, alors que chacun y mette de la bonne volonté

NOUS SOMMES TOUS CONCERNES PAR LA NATURE ET SON ENVIRONNEMENT



COULEURS ; ODEURS



La ronde des jours égrène au fil du temps son chapelet de saisons dans un tourbillon mouvant de couleurs auxquelles mon imaginaire associe des odeurs.

Il n'est que de gravir le chemin montant au Castellas pour découvrir une palette mouvante de teintes chatoyantes.

Les vignes offrent à mes regards émerveillés toutes les déclinaisons de verts, d'ors et de pourpres, passant d'une rangée à l'autre des cépages éparpillés, de l'émeraude au brun ocre.



Depuis le sol humide monte jusqu'à mes narines l'odeur acre des feuilles écrasées sous mes pas. Je m'écarte du sentier et cheminant dans la garrigue, j'escalade le flanc de la colline jonché de thym et de menthe poivrée. Parfois, un fenouil à peine frôlé, une lavande effleurée d'un soulier, m'enivrent de leur fragrance.

On peut suivre le passage des animaux, traces de chevreuil dans la boue, laine arrachée aux moutons par de minuscules aiguilles de cades, poils de sangliers collés aux écorces suintant la résine des pins noirs, plumes tombées d'un vol de palombes, tous ont leur odeur propre.

Plus loin, plus haut, mon regard découvre, comme posé sur l'île mouvante des chênes verts, les éblouissantes taches jaunes des pistachiers et si ma tête se courbe en une révérence muette lorsque je m'enfonce sous la ramée, les grappes de fleurs blanches des arbousiers caressent mes cheveux tandis que l'odeur sucrée, miellée, des arbouses oranges et rouges envahit mon front ainsi que la plus douce des confitures.

L'automne est là avec son cortège de couleurs diaprées, avec ses odeurs de champignons mêlées à celle de l'humus du sol, avec la légère brise qui, retournant les feuilles des arbres, recouvre la nature d'un manteau aux mille nuances de beige.

Toutes les odeurs de la garrigue montent vers moi, se heurtent, se bousculent, s'enroulent et s'unissent dans une communion de sentiments, de sensations, de frémissements, pour donner à l'espace qui m'environne une flamme me transportant de joie.

L'automne ne m'endort pas ! Je vis !

MOANGI

